

# CAS 1

**Je vais obtenir mon CESS\* en BELGIQUE en juin ou septembre 2025**

\*Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

**Les pré-inscriptions en 1<sup>ère</sup> année se feront en ligne à partir  
du 14 mars au 10 juillet 2025  
(Bloc1 – 60 ects)**

[www.erg.be](http://www.erg.be)

pas d'envoi postal

**Le dossier de pré-inscription doit impérativement contenir tous les documents suivants :**

- ☞ Copie d'une pièce d'identité **VALIDE** (carte d'identité recto-verso ou passeport)
- ☞ Composition de famille récente et originale  
**uniquement pour les étudiants étrangers résidant en Belgique.**
- ☞ Un extrait d'acte de naissance original  
**Pas de copie du carnet de mariage des parents !!**
- ☞ 1 photo d'identité récente
- ☞ La Formule Provisoire du CESS pour les étudiant.e.s diplômé.e.s UNIQUEMENT en juin 2025 et bulletin de juin 2025 si 2<sup>e</sup> session.  
**Préinscription sous réserve de réussite pour les 2<sup>e</sup> session, dès la réussite veuillez apporter la Formule Provisoire.**
- ☞ **Preuve de paiement des frais relatifs à l'épreuve d'admission : 50 € (non remboursables et déduits des droits d'inscription en cas de réussite)** sur le compte : IBAN BE37 3100 1908 3828 – BIC BBRU BEBB, au nom : Comité Organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles asbl, rue d'Irlande 57 – 1060 Bruxelles.  
**En communication : Nom & Prénom de l'ETUDIANT.E + BAC1**  
Pas de carte de crédit, ni de chèque.

**Attention !**

**Votre inscription sera DEFINITIVEMENT CLOTUREE lorsque votre dossier sera COMPLET.**